

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET D'IMPLANTATION PORTE PAR LA SAS MANA SSM (MANAENERGIES) D'UNE CENTRALE PHOTOVOTAÏQUE D'UNE SURFACE DE 13,95 HA AU LIEU-DIT « LES CHAIMERATS», COMMUNE DE SACIERGES-SAINT-MARTIN

Par arrêté n° 36-2025-03-30-00003 du 20 mars 2025 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du Lundi 14 avril 2025 à 09h30 au Lundi 19 mai 2025 à 11h30.

Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Monsieur MICHEL Benoît, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur HERMIER François Jacques est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant ;

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact, est consultable :

- sur le site internet des services de l'État de la préfecture de l'Indre à l'adresse suivante :

www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE

- sur support papier, en mairie de **SACIERGES-SAINT-MARTIN**. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur;
- sur un poste informatique, à la Direction Départementale des Territoires Cité administrative Bâtiment B 36000 CHATEAUROUX du lundi au vendredi de 09h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous par téléphone au 02 54 53 20 65 ou 02 54 53 20 64.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- par voie postale à l'adresse suivante : **Mairie de Sacierges-Saint-martin 5 Rue de l'Ebaupin 36170** SACIERGES-SAINT-MARTIN , à l'attention du commissaire-enquêteur.
- par voie électronique à l'adresse dédiée : <u>ddt-ep-sacierges@indre.gouv.fr</u>

Les observations ainsi formulées sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition en mairie.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie aux jours et heures suivants :

- le Lundi 14 avril 2025 de 09h30 à 11h30
- le Mardi 22 avril 2025 de 09h30 à 11h30
- le Mercredi 30 avril 2025 de 09h30 à 11h30
- le Vendredi 2 mai 2025 de 09h30 à 11h30
- le Lundi 19 mai 2025 de 09h30 à 11h00

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Sacierges-Saint-Martin, à la Direction Départementale des Territoires et sur internet à l'adresse suivante : www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

Monsieur MICHEL Benoît, commissaire-enquêteur, en mairie de SACIERGES-SAINT-MARTIN : 5 Rue de l'Ebaupin 36170 SACIERGES-SAINT-MARTIN ;

Madame BARDET Laurence représentant la SAS MANA SSM (MANA ENERGIES) 10 Rue du Moulin Garet – 35870 LE MINIHIC SUR RANCE

Courriel: l.bardet@mana-energies.com